

ENTOMOLOGIE GENERALE**Les *Acraea* de Côte d'Ivoire**

[LEP. ACRAEIDAE]

par Jacques PIERRE et Roger VUATTOUX

La seule faune rhopalocérique de l'Ouest africain traitant des *Acraea* (Fox, 1965) mentionne 24 espèces. Depuis, du fait : (a) de l'étude du genre par J. PIERRE et du matériel récolté par lui et son épouse, Claude PIERRE, au cours d'une mission en Côte d'Ivoire en 1975, et (b) des élevages et chasses poursuivies par R. VUATTOUX depuis plusieurs années au Laboratoire d'Ecologie tropicale de Lamto (Côte d'Ivoire), le nombre d'espèces éburnéennes a été augmenté, plusieurs statuts taxonomiques ont été modifiés et de nombreuses données biologiques (chenilles, plantes-hôtes) découvertes.

Le matériel des collections du Muséum national d'Histoire naturelle (Paris), du British Museum (Natural History) (Londres) et du Musée Royal de l'Afrique centrale (Tervuren) a été utilisé, de même que le matériel de quelques collections particulières. De plus, des chasses ont été spécialement effectuées à notre intention par M. AUBERGER, à Danané (Côte d'Ivoire).

Au Libéria, Fox recense 24 espèces d'*Acraea* : *alciope*, *jodutta*, *lycoa*, *circeis*, *parrhasia*, *orina*, *vesperalis*, *pentapolis*, *encedon*, *pharsalus*, *rogersi*, *bonasia*, *acerata*, *eponina* (= *terpsichore*), *natalica*, *caecilia*, *abdera* (= *cepheus*), *perenna*, *egina*, *zetes*, *camaena*, *neobule*, *admatha* et *quirina*.

Il semble qu'il ait également capturé la morphe *alcippina* de *A. encedana*, mais il la considère comme une morphe de *A. encedon*. Ainsi, 25 *Acraea* existent au Libéria et, même plus à l'Ouest, en Sierra Leone. En Côte d'Ivoire, ce nombre peut être porté sans hésitation à 27 espèces, avec *A. peneleos* et *A. orestia*, toutes deux capturées à Danané. La première est connue de Sierra Leone et de Guinée. La seconde doit également exister au Libéria.

Enfin, deux autres espèces devraient être rattachées à la faune éburnéenne : *A. penelope*, dont 3 mâles seulement auraient été capturés au Mont Tonkoui, et *A. althoffi*, espèce rare dans l'Ouest africain, connue de Côte d'Ivoire par

une seule capture faite à la frontière du Libéria, sur le Cavally en 1909. Des erreurs d'étiquetage sont toujours plausibles.

Ces 29 espèces seront traitées une à une dans cet article consacré aux *Acraea* de Côte d'Ivoire. Cette liste semble bien représentative de la faune de l'Ouest africain compris entre la Sierra Leone (quelques espèces se rencontrent jusqu'au Sénégal) et la dorsale camerounaise et Fernando Po. Ainsi délimitée, cette zone comprend une partie occidentale (jusqu'au couloir dahoméen) (aucun *Acraea* n'est limité à cette région) et une partie orientale, diverticule de la zone guinéenne centrale. Certaines espèces ou sous-espèces de l'Afrique centrale débordent dans cette région, tout au moins jusqu'au Cameroun occidental et, parfois, jusqu'au fleuve Niger. C'est le cas des *Acraea cepheus* (différent de *abdera*) (Vieux Calabar, Fernando Po, Awka), *oberthüri* (Vieux Calabar), *kraka* (Cameroun occidental, Fernando Po), *w. wigginsi* (Cameroun occidental), *uvui balina* (*id.*), *cabira* (f. *karschi*) (*id.*) et *eugenia* (Togo). Cette dernière espèce, rare et mal connue, semble également exister au Zaïre, au Rio Muni et en Angola.

Presque toutes les stations de captures faites en Côte d'Ivoire sont situées dans la bande côtière de forêt dense humide, qui s'étend en moyenne à 200 km vers l'intérieur du pays et qui comprend de nombreuses exploitations agricoles et de vastes zones de forêts secondaires. La région Nord, région de savanes plus ou moins boisées, est-elle moins riche en espèces ou a-t-elle été moins prospectée par les lépidoptéristes ? La carte des stations citées dans cette note montre bien le peu de captures effectuées dans le Nord du pays.

Dans les collections, les étiquettes fixées aux spécimens font rarement état des conditions écologiques des terrains de capture. A Lamto, les échantillons récoltés portent toujours des indications précises concernant le lieu de chasse :

1° Forêt galerie du Bandama. C'est une forêt dense et humide, caractérisée par des espèces qui ne se rencontrent jamais en terrain découvert : les *Acraea jodutta*, *lycoa*, *admatha*, *quirina* et *alciope*. Cette dernière espèce se trouve, parfois, en lisière des pistes, des clairières de défrichement et autres zones de pénétration.

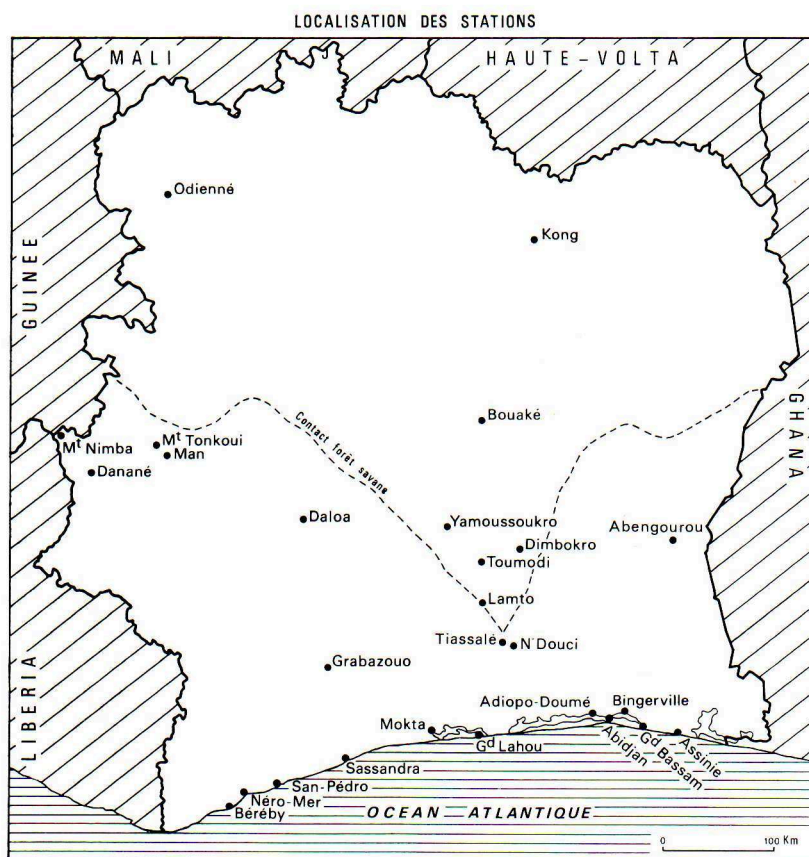
2° Terrain découvert : savanes et pistes en savane autour de la station de Lamto. Dans cette région de savanes à Rôniers striée de forêts galeries, située à la limite de la grande forêt côtière, les zones découvertes ne sont guère éloignées des lisières. On y rencontre les *Acraea egina*, *natalica*, *rogersi*, *zetes*, *neobule*, *eponina*, *encedana* et *pharsalus*.

3° La lisière des forêts de plateau est un milieu particulier où certaines espèces, absentes de la forêt dense, paraissent vivre de préférence, tels *A. perenna* et *A. abdera*. On y rencontre également *A. encedana*. Ce milieu peut pénétrer assez loin dans la forêt, en bordure des pistes d'exploitation forestière.

4° A Lamto, sur la rive opposée du fleuve Bandama, une zone de défrichement dans la forêt galerie offre un milieu secondaire ouvert fréquenté par les *Acraea natalica*, *parrhasia*, *pharsalus*, *encedana*, *acerata*, *caecilia* et, surtout dans les rizières, *encedon* et *eponina*.

5° Des biotopes de forêt dense et profonde, d'altitude plus élevée, ont été

visités au Mont Tonkoui et aux environs de Danané. *A. pentapolis* et *A. vesperalis* y ont été capturés, ainsi que les espèces de forêt galerie déjà signalées (à l'exception de *A. admatha*).



Les données manquent pour les autres espèces. De plus, ces diverses indications de biotopes doivent être interprétées. Certaines espèces se rencontrent en des milieux variés, comme, par exemple, *A. encedana* qui abonde plus particulièrement dans les zones découvertes submarécageuses où pousse la plante nourricière *Desmodium salicifolium* (Poir.) D.C. Parfois, les mâles fréquentent en grand nombre un site différent de celui où se rencontrent les femelles. C'est le cas de *A. zetes*, dont les mâles se trouvent en savane, alors que les femelles sont récoltées surtout en lisière de forêt où pousse la plante-hôte *Adenia lobata* (Jacq.) Engl. caractéristique de ce milieu. La même constatation a été faite pour *A. rogersi*, qui vit également sur cette plante (OWEN, 1971).

On est quelquefois surpris par la richesse de la faune de certains milieux très bouleversés. C'est ainsi qu'à Man la lisière d'une forêt très dégradée, en bordure de la ville et de zones défrichées irrégulièrement cultivées (zone rudérale), a fourni un grand nombre d'espèces d'*Acraea* apparemment sans lien

écologique : les *Acraea neobule*, *encedana*, *bonasia*, *acerata*, *eponina*, *pharsalus*, *perenna*, *peneleos*, *orina*, *alciope* et *lycoa*.

ETUDE DES ESPÈCES

1° *Acraea pentapolis* Ward. — Cette espèce existe à travers toute l'Afrique, avec une sous-espèce orientale (*A. p. epidica* Ch. Oberthür) et la sous-espèce nominative centrale et occidentale. Elle est polymorphe : la morphe jaune *pentapolis* est la seule représentée en Afrique de l'Ouest, jusqu'en Guinée ; la morphe orangé *thelestis* ne pénétrant que jusqu'au fleuve Niger (PIERRE, 1975 a).

A. pentapolis semble inféodé à la forêt dense humide. En Côte d'Ivoire, il a été capturé à Danané (Auberger, 4 ♂, 4 ♀, XI-1975, II-1976) (PIERRE, 2 ♀, XI-1975) (Alluau & Chappuis, 1 ♂, 2 ♀, XII-1930/VI-1931), à Abengourou (Auberger, 1 ♂, II-1972) et à Adiopodoumé (Piart, 2 ♂, X-1963).

Elevés par LAMBORN à Lagos, les premiers états de cette espèce sont connus (ELTRINGHAM, 1912 ; VAN SOMEREN & ROGERS, 1925), mais la plante nourricière n'est pas citée.

2° *Acraea vesperalis* Grose Smith. — Bien représentée dans le Centre africain par ses deux morphes, cette espèce est plus rare dans l'Ouest, où la la morphe jaune *catori* est seule présente (PIERRE, 1975 a) au Ghana et en Sierra Leone. Elle n'est pas signalée par Fox du Libéria et n'a été que très récemment capturée en Côte d'Ivoire, à Danané (Auberger, 1 ♂, 1 ♀, XII-1973, XII-1975). Cette espèce fréquente le même biotope que *A. pentapolis*, dont elle semble voisine. Les premiers états sont inconnus.

3° *Acraea quirina* Fabricius. — Espèce commune du Sénégal à l'Ouganda, ainsi que sur la côte Est de l'Afrique avec la sous-espèce *A. q. rosa* Eltringham.

En Côte d'Ivoire, cette espèce a été capturée en de nombreuses stations : Bouaké (?), Danané (Alluau & Chappuis, 3 ♂, XII-1930/VI-1931) (Auberger, 1 ♂, 2 ♀, XII-1975, VI-1976), Abengourou (Auberger, 1 ♂, ♀, IV-1972, III-1973), Man (Pierre, 1 ♂, XI-1975) (Alluau & Chappuis, 3 ♀, XII-1930/VI-1931), Daloa (1 ♀, *id.*), Lamto (Vuattoux, 1 ♂, I-1967, en forêt galerie), Adiopodoumé (Griveaud & Piart, 1 ♀, V-1964), Néro-Mer (Gillon, 1 ♂, X-1963).

Les premiers états sont connus (VAN SOMEREN, 1925). Une chenille au dernier stade a été récoltée à Lamto et a donné un mâle après être restée 5 jours en chrysalide. Malheureusement, la plante nourricière n'a pas pu être repérée. En Afrique orientale, VAN SOMEREN (1974) indique comme plantes-hôtes : *Rinorea poggei* Engler et *R. convalariflora* Brandt (Violacées).

4° *Acraea rogersi* Hewitson. — Cette espèce présente un polymorphisme assez remarquable du fait qu'il est limité au seul sexe mâle : morphe *rogersi*, à fond rouge à l'aile postérieure et à l'aile antérieure dans la zone disco-anale ; morphe *salambo*, à fond gris-brun uniforme. La femelle ressemble à cette dernière forme. Il n'y a pas de variation géographique du polymorphisme, les deux morphes étant présentes de la Sierra Leone à l'Ouganda.

En Côte d'Ivoire, la morphe nominative semble plus fréquente (13/18) : Toumodi (Alluau & Chappuis, 1 ♀, XII-1930/VI-1931), N'Douci (Griveaud, 1 ♂, X-1963), San Pedro (Thoiré, 2 ♂, 1901), Bingerville (Griveaud, 1 ♂ mrph.

salambo, X-1964), Béréby (*Thoiré*, 1 ♀, 1900), Danané (*Auberger*, 5 ♂ et 2 ♂ mrph. *salambo*, 7 ♀, X/XII-1974, XI/XII-1975, I-1976), Mont Tonkoui (*Pierre*, 1 ♂ mrph. *salambo*, XI-1975), Lamto (*Vuattoux*, 3 ♂, XI-1967, X-1968, VII-1972, sur piste en savane) (*Pierre*, 2 ♂, XI-1975, zone de culture et piste en forêt).

Il semble que les femelles de cette espèce soient capturées en zone forestière ou sur les pistes pénétrant en forêt, alors que les mâles, à Lamto, sont capturés en terrain découvert à plusieurs centaines de mètres des lisières. La plante nourricière est *Adenia lobata* (Jacq.) Engl. Cette espèce a été élevée à Lagos par LAMBORN. Ces élevages ont produit en grand nombre des individus crèmes qu'ELTRINGHAM a décrits comme sous-espèce : *A. r. lamborni*. Il s'agit, peut-être, d'un artefact dû aux conditions d'élevage.

5° *Acraea neobule* Doubleday. — Cette espèce, considérée jusqu'à une étude plus approfondie comme différente de *A. terpsicore* L. (= *violae* F.), est répartie du Sénégal aux Comores. La sous-espèce occidentale, *A. n. seis* Feisthamel, est mal limitée morphologiquement et géographiquement. Elle semble présente au Gabon, quoique certains individus capturés à Libreville sont soit des intermédiaires, soit de la forme *neobule* typique.

En Côte d'Ivoire, cette espèce est assez fréquente : Bingerville (*Melou*, 2 ♀, 1914), Danané (*Hamon*, 1 ♂, 1955), Man (*Collenette*, 1 ♂, 1 ♀, VI-1923), Réserve du Banco (*Paulian & Delamare*, 1 ♀, VIII-[1945]), Néro-Mer (*Gillon*, 1 ♂, X-1963), Adiopodoumé (*Griveaud*, 2 ♂, 1964), Lamto (*Vuattoux*, 4 ♂, 8 ♀, XII-1967, IV-1968, XII-1968, IV-1970, X-1971, VIII-1972) (*Pierre*, 7 ♂, 6 ♀, X/XI-1975).

Cette espèce semble fréquenter les milieux secondaires. Elle a toujours été observée en terrain découvert : piste, savane, cultures, mais aussi en bordure de forêt de plateau. VAN SOMEREN (1925) a décrit l'œuf, la chenille et la chrysalide ; la plante-hôte est une Passifloracée : *Tryphostemma zanzibaricum* Masters. A Lamto, R. VUATTOUX a élevé 8 chenilles sur *Hybanthus enneaspermus* (L.) F. v. Muell (Violacée). La chrysalide éclôt au bout de 4 à 20 jours (10 jours en moyenne).

6° *Acraea endoscota* Le Doux. — Sous le nom d'*Acraea admatha* ont été jusqu'à présent confondues trois bonnes espèces : (a) *Acraea endoscota* décrit par LE DOUX (1928) comme sous-espèce à partir d'une petite série de Côte d'Ivoire, dans l'Ouest africain jusqu'en Ouganda ; (b) une espèce inédite de l'Est et du Sud africain ; (c) *Acraea admatha* des forêts guinéennes centrales (PIERRE, à paraître).

La forme à taches blanches sur le bord anal de l'aile postérieure, comme chez *A. admatha* forme *eucographa*, connue de Sierra Leone, n'a pas été capturée en Côte d'Ivoire. *Acraea endoscota* est une espèce assez commune qui fréquente les biotopes forestiers denses et humides : Lamto (*Vuattoux*, 1 ♂, 1 ♀, XI-1968, IV-1974) (*Pierre*, 1 ♂, 1 ♀, X-1975), Bouaké (*Malzy*, 1 ♂, 1947), Adiopodoumé (*Griveaud*, 1 ♂, 1 ♀, XII-1963, X-1964), Danané (*Auberger*, 3 ♂, I-1976, IV-1976), Divo (*Auberger*, 1 ♀, XII-1970).

La chenille de cette espèce a été élevée par R. VUATTOUX, pour la première fois, sur *Rinorea brevirostris* Chipp. (Violacée). Deux mâles et deux femelles ont éclos au bout de 5 à 8 jours (XII-1971, XI-1972). La chenille est très distincte de celle de *Acraea admatha* (PIERRE, à paraître).

7° *Acraea camaena* Drury. — Cette espèce est un endémique de l'Ouest africain, de la Sierra Leone à Fernando Po. Elle est assez rare en collection. Trois captures seulement sont à signaler de Côte d'Ivoire : Abidjan Cocody (*Plantrou*, 1 ♂, X-1963), lac Lalié (*Griveaud*, 1 ♀, XII-1964), Tiassalé (*Reinach*, [in] *VILLIERS*, 1949).

Quelques chenilles et chrysalides de *A. camaena* ont été récoltées à Lamto par R. VUATToux et élevées sur *Smeathmannia pubescens* Soland (Passifloracée) (« bonou krokro » en langue baoulé). Quatre femelles et 9 mâles ont été obtenus (V-1970, V-1973, VI-1976). La durée de la chrysalide est de 7 à 9 jours. Espèce également citée sur *Premna hispida* Benth. (Verbénacée) par OWEN (1971).

8° *Acraea zetes* Linné. — Assez fréquente dans l'Ouest africain (atteignant la Gambie) sous sa forme la plus mélanisante (sous-espèce nominative), cette espèce montre une forme plus claire dans le Centre africain (f. *jalema*) et est représentée en Afrique orientale par la sous-espèce *A. z. acara*, à apex des ailes antérieures orangé. Cette variation de la mélanisation d'Ouest en Est se retrouve chez d'autres espèces similaires : les *Acraea egina*, *natalica*, *abdera*, *pharsalus*, *perenna* et *rogersi*. Certains auteurs, comme CARPENTER (1914), ont suggéré, du moins pour quelques-uns de ces Papillons, une ressemblance mimétique. Aucune observation sur le terrain n'a évoqué un tel fait, mais il est vrai que ces différentes espèces fréquentent ensemble les zones découvertes à végétation secondaire : bordures des pistes en savane et lisières des forêts. Néanmoins, la règle de GLÖGER relative à la répartition des mélanines en fonction des facteurs climatiques peut suffire à expliquer ces variations parallèles.

En Côte d'Ivoire, *A. zetes* a été fréquemment capturé : Adiopodoumé (*Griveaud & Piart*, 2 ♂, 1 ♀, IV-1964), Toumodi (*Alluud & Chappuis*, 1 ♂, XII-1930/VI-1931), Daloa (*id.*, 1 ♂), Mokta (*Griveaud*, 1 ♂, VI-1964), Anguédédou (*Guerout*, 1 ♀, X-1963), Lamto (*Vuattoux*, 5 ♂, IV-1966, VIII-1968, VIII-1970, IV et VII-1972, sur piste en savane) (*Pierre*, 2 ♂, XI-1975, lisière, culture), Danané (*Auberger*, 2 ♂, 2 ♀, X-1973, XI-1975), Abengourou (*Auberger*, 3 ♂, 1 ♀, IV-1970, II et IV-1971).

De nombreux élevages ont été faits à Lamto sur *Adenia lobata* (Jacq.) Engl. (Passifloracée) (nom vernaculaire : ahiré nyama), plante de lisière, ainsi que sur *A. cissampeloïdes* Harms, plante de lisière et de milieux secondaires. VAN SOMEREN (1974) cite également comme plante nourricière, en Afrique orientale, *Tryphestemma zanzibaricum* Masters, qui est aussi une Passifloracée.

Soixante-cinq mâles et 62 femelles ont, ainsi, été obtenus par élevage : *ex ova* (59), *ex larva* (54) et *ex pupa* (14). La durée moyenne de l'état larvaire est de 17,3 jours et de 7,5 jours pour la chrysalide. Les pontes, d'une centaine d'œufs, se trouvent presque toujours à la face inférieure des feuilles. On compte habituellement 5 stades larvaires, parfois 6 (1^{er} stade : 2 à 7 jours ; 2^e stade : 1 à 3 jours ; 3^e stade : 2 à 7 jours ; 4^e stade : 1 à 4 jours ; 5^e stade : 4 à 8 jours). Au total, de l'éclosion de l'œuf à l'apparition de l'imago, il faut compter de 20 à 34 jours.

9° *Acraea egina* Cramer. — Comme *A. zetes*, *A. egina* varie d'Ouest en Est. La sous-espèce nominative, occidentale, s'éclaircit dans le Centre africain (f. *harrisoni*) et est remplacée en Afrique de l'Est par la sous-espèce *A. e. areca*.

Cette espèce est très fréquente en Côte d'Ivoire : Grand Lahou (*Pobeguïn*, 1 ♂, 1896), Baoulé (*id.*), Cercle de Kong (*Rochette*, 1 ♂, 1904), Grand Bassam

(1 ♂, ?), Toumodi (*Alluaud & Chappuis*, 1 ♂, 1 ♀, XII-1930/VI-1931), Adiopodoumé (*Griveaud*, 1 ♂, 1 ♀, IV-1964), Assinie, (*Alluaud*, 1 ♂, 1886), Anguédédou (*Piart & Griveaud*, 1 ♀, III-1964), Lamto (*Vuattoux*, 50 ♂, 10 ♀, tous les mois, de 1967 à 1972) (*Pierre*, 6 ♂, XI-1975), Danané (*Pierre*, 1 ♂, XI-1975) (*Auberger*, 4 ♂, 1 ♀, XII-1975, I, II et VII-1976), Abengourou (*Auberger*, 4 ♂, 1 ♀, IV/VI-1970, V-1971).

Cette espèce fréquente les lisières et les espaces découverts. Sa chenille, comme celle de *A. zetes*, vit sur *Adenia lobata*. Une dizaine d'individus ont été obtenus par élevage à Lamto. La durée moyenne de la chrysalide est de 8 jours (de 4 à 27 jours).

10° *Acraea abdera* Hewitson. — Récemment séparée de *A. cepheus*, dont elle était considérée comme une morphe, cette espèce s'en distingue par son habitus et par des caractères de l'armure génitale. Elle est représentée dans l'Ouest africain, de la Sierra Leone jusqu'au fleuve Niger, par la sous-espèce *A. a. eginopsis*, qui semble avoir une zone d'intergradation avec la sous-espèce nominative entre le Niger et la dorsale camerounaise (*PIERRE*, à paraître).

En Côte d'Ivoire, *Acraea abdera eginopsis* a été capturé à : Lamto (*Vuattoux*, 1 ♂, XII-1968, forêt galerie) (*Pierre*, 1 ♂, X-1975, culture), Bingerville (2 ♀, Brit. Mus. N.H.), Abengourou (*Auberger*, 1 ♂, V-1970), Cavally, frontière libéro-éburnéenne (*Hostains d'Olonne*, 1 ♂, 1908).

Une trentaine d'imagos (19 ♂, 11 ♀) ont été obtenus de chenilles élevées sur *Caloncoba gilgiana* (Sprague) Gilg. (Flacourtiacée) (nom vernaculaire baoulé : bonou djessé), plante de lisière en milieu secondaire forestier. La durée de la chrysalide varie de 3 à 9 jours.

11° *Acraea caecilia* Fabricius. — Espèce polytypique à aire de répartition très vaste. Dans l'Ouest africain, elle semble surtout commune au Sénégal, en Guinée et en Sierra Leone. En Côte d'Ivoire, on l'a capturée à : Bonjore (*Alluaud*, 1 ♂, 1931), Odienné (*Chopard*, 2 ♂, XII-1938), Lamto-Kotiessou (*Pierre*, 2 ♂, XI-1975, friches), Danané (*Pierre*, 1 ♂, XI-1975).

Cette espèce semble inféodée aux terrains découverts et aux savanes. Elle n'a pas été élevée à Lamto et la plante nourricière est inconnue.

12° *Acraea natalica* Boisduval. — Comme *A. egina* et *A. zetes*, *A. natalica* est représenté en Afrique de l'Ouest par une forme fortement mélanique (f. *pseudegina*) qui se retrouve jusqu'au Zaïre où elle est progressivement remplacée par une forme plus claire (f. *abadima*). En Afrique orientale, vole la sous-espèce nominative, qui est très claire.

Papillon très commun en Côte d'Ivoire : Daloa (*Alluaud*, 1 ♀, 1931), Toumodi (1 ♂, *id.*), Bingerville (ex coll. Donckier, 1 ♂, 1 ♀, 1928), San Pedro (*Thoiré*, 1 ♂, 1901), Adiopodoumé (*Griveaud*, 2 ♂, IX-1963, X-1964), Lac Lalié (*id.*, 1 ♂, XI-1964), Mokta (*id.*, 1 ♂, VI-1969), Anguédédou (*id.*, 1 ♀, XI-1964), Bouaké (1 ♀, ?), Grand Bassam (1 ♂, 1895), Assinie (*Alluaud*, 1 ♀, 1886), Lamto (*Vuattoux*, 24 ♂, 10 ♀, savane mais aussi forêt galerie, tous les mois de 1967 à 1972) (*Pierre*, 8 ♂, 2 ♀, X et XI-1975, friches), Abengourou (*Auberger*, 7 ♂, XI-1969, II et III-1970, III et IV-1971), Danané (*Auberger*, 1 ♂, I-1976).

Cette espèce, dont la chenille vit sur *Adenia cissampeloïdes* (nom vernaculaire baoulé : doudou), fréquente les friches et les lisières. Cent dix neuf éclosions imaginaires ont été obtenues à Lamto *ex ova* (74), *ex larva* (34),

ex pupa (11). La chenille vit de 10 à 25 jours avec une moyenne de 15,5 jours ; cette moyenne calculée pour 44 femelles est de 14,5 jours et de 16,8 jours pour 30 mâles. La nymphose dure de 4 à 13 jours : moyenne 7,1 (6,8 pour les femelles et 7,7 pour les mâles). La plus longue durée de l'œuf est de 5 jours après la récolte sur le terrain, aucune femelle n'ayant été observée en train de pondre. VAN SON (1963) note une durée de 6 jours. Le cycle total moyen durerait donc à peu près 27 jours pour les femelles et 30 jours pour les mâles en se divisant approximativement comme suit : œuf : 6 jours ; larve 1^{er} stade : 3,1 jours ; 2^e st. : 2,3 jours ; 3^e st. : 2 jours ; 4^e st. : 2,7 jours ; 5^e st. : 5,4 jours ; chrysalide : 7,1 jours. VAN SON cite les résultats suivants obtenus par CLARCK : œuf : 6 jours ; 1^{er} st. : 7 jours ; 2^e st. : 5 jours ; 3^e st. : 5 jours ; 4^e st. : 5 jours ; 5^e st. : 20 jours ; chrysalide : 13 jours, soit 61 jours au total et même 73 jours pour le cas où il existe un sixième stade larvaire. Les différences obtenues sont très grandes. Cet auteur n'indique pas les conditions d'élevage. A Lamto, les élevages se font en boîtes plastiques aérées, en laboratoire, à la température extérieure et à l'ombre ; la nourriture est fournie quotidiennement. Les durées obtenues ici semblent identiques à celles observées sur quelques colonies suivies en liberté. Il est possible que la durée totale du cycle de développement varie en fonction des climats, elle doit surtout être fortement influencée par les conditions d'élevage (humidité, température, apport de nourriture...).

VAN SON (1963 : 74) indique que *A. natalica* vole « Throughout the year in warmer areas ». A Lamto, les dates d'éclosions des papillons d'élevage se répartissent ainsi :

MOIS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
NOMBRE imagos	0	0	18	4	25	19	6	17	1	9	8	12

13° *Acraea encedon* Linné. — Cette espèce, monotypique et très polymorphe, est l'une des plus répandues en Afrique de la Gambie à Madagascar. Elle a récemment fait l'objet d'une révision (PIERRE [1977]) à la suite de la découverte de *Acraea encedana*, espèce jumelle jusqu'alors confondue. La morphie *lycia* est de beaucoup la plus fréquente en Côte d'Ivoire (93 %) accompagnée de *commixta* (6 %) et de rares *encedon* petits et ternes (1 %) : Adiopodoumé (Piart & Griveaud, 1 ♀, XI-1963), Bingerville (Melou, 1 ♂, 1 ♀, 1914), Niangeri (?), 1 ♂, X-1964), Bouaké (Plantrou, 1 ♂, II-1964), à Lamto et à Danané, des populations ont été étudiées en novembre 1975, des échantillons importants ont été prélevés (PIERRE [1977]).

Cette espèce est caractéristique des milieux ouverts plus ou moins marécageux où pousse *Commelina diffusa* (= *C. nudiflora* Linné). Les rizières offrent un milieu favorable à ces populations. Le comportement de ponte a été observé en détail dans la nature, de nombreux élevages ont été faits à Lamto et d'autres ont été entrepris au Laboratoire de Biocénologie de l'I.N.R.A. (La Minière) (GUILBOT & PIERRE, sous presse).

14° *Acraea encedana* Pierre. — Espèce jumelle de la précédente, également très polymorphe. Les morphes nominales d'*A. encedon* et d'*A. encedana* ne se distinguent que difficilement, par une fine étude des armures génitales. Néanmoins, en Côte d'Ivoire, *Acraea encedana* mph. *alcippina* est très différente de *A. encedon* mph. *lycia* et également distincte de *A. encedon* mph. *commixta* terne et brunâtre. La morphie *alcippina*, orange vif, est la seule représentante de *A. encedana* en Côte d'Ivoire.

Cette espèce est moins fréquente que la précédente et vit en populations plus petites. Des individus d'*A. encedana* ont été capturés souvent isolément dans des milieux divers, cultures, friches, lisières ou allées forestières : Toumodi (*Alluud*, 1 ♂, 1 ♀, 1931), Man (1 ♂, *id.*), rivière Sassandra (1 ♀, *id.*), Pakobo (*Vuattoux*, 1 ♂, VII-1972, savane) (*Pierre*, 3 ♂, XI-1975, lisière), route de Kotiessou (*Pierre*, 4 ♂, 1 ♀, XI-1975, rizière). Une population a été étudiée non loin de cette dernière station, une femelle a été observée pondant sur *Desmodium salicifolium* (Poir.) D.C. (Papilionacée) (PIERRE [1977]). Des élevages ont été menés à bien à Lamto et à l'I.N.R.A. La chenille diffère de celle de *A. encedon* par sa couleur (GUILBOT & PIERRE, sous presse).

15° *Acraea bonasia* Fabricius. — *Acraea* de petite taille largement réparti en Afrique, la sous-espèce nominative occupe l'Ouest africain jusqu'en Ouganda. Bien que semblant fréquenter les milieux ouverts, cette espèce est capturée dans les régions forestières, en lisière : Danané (*Auberger*, 5 ♂, XII-1975) (*Pierre*, 7 ♂, XI-1975, ville et allée forestière) (*Collenette*, 1 ♂, VI-1929), Yéalé (*Vuattoux*, 2 ♂, 2 ♀, IX-1965), Man (*Pierre*, 1 ♂, XI-1975, lisière), Mont Tonkoui (*Griveaud*, 1 ♂, III-1964), Lamto (*Vuattoux*, 2 ♂, VII-1967, X-1968, forêt galerie et savane ; 2 ♂, de nuit à la lumière, II-1967), Toumodi (*Alluud*, 4 ♂, 1931), Kouibly (*Chopard*, 1 ♂, 1938), Grand Bassam (? 1 ♂, 1895), Adiopodoumé (*Piart & Griveaud*, 1 ♀, X-1963).

La chenille a été élevée à Lamto sur *Clappertonia ficifolia* Decne (Tiliacée) plante des zones forestières marécageuses. VAN SOMEREN (1974) cite en Afrique de l'Est *Triumfetta macrophylla* Schaumann et *T. ruwenzorensis* Sprague. En élevage, la durée moyenne de la vie nymphale est de 13 jours pour 4 femelles et 11 mâles.

16° *Acraea acerata* Hewitson. — Espèce très variable pour la couleur de fond, de jaune à rouge brique et pour le développement des points noirs, rarement marqués chez les exemplaires de Côte d'Ivoire. Elle est signalée de Guinée au Kenya et jusqu'au Zambèze.

Acraea acerata a été peu capturé en Côte d'Ivoire : Lamto (*Vuattoux & Girard*, 2 ♂, XI-1966, XII-1968) (*Pierre*, 9 ♂, 4 ♀, X et XI-1975), Man (*Pierre*, 1 ♂, XI-1975). Ce papillon fréquente les milieux découverts, bords de chemin, lisières. Sa chenille vit à Lamto sur *Merremia hederacea* (Burm.) Hallier f. (Convolvulacée) ainsi que sur *Lepistemon owariense* Hallier f. de la même famille. Trente-huit imagos ont été obtenus *ex ova*, la moyenne de la vie larvaire est de 18,5 jours (de 14 à 23) et de 8,7 jours pour la durée de la vie nymphale (de 3 à 14) : 1^{er} stade : 5,6 jours (de 3 à 11) ; 2^e st. : 2,8 jours (de 2 à 5) ; 3^e st. : 5 jours (de 3 à 7) ; 4^e st. : 4,2 jours (de 2 à 6) ; 5^e st. : 5,2 jours (de 2 à 8) ; chrysalide : 8 jours (de 3 à 14).

17° *Acraea eponina* Cramer. — Espèce très commune à travers toute l'Afrique au Sud du Sahara, *A. eponina* comprend certainement plusieurs sous-espèces : de 2 à 3 pour ELTRINGHAM (1912), 5 pour LE DOUX (1928). Cette espèce extrêmement variable demande à être revue. La forme présente dans l'Ouest africain appartient certainement à la sous-espèce nominative. En Côte d'Ivoire : Adiopodoumé (*Primot*, 1 ♂, 1 ♀, XI-1974) (*Piart & Griveaud*, 1 ♀, IX-1963), Abidjan (? 1 ♂, 1957), Bingerville (*Melou*, 1 ♀, 1914), Grand Bassam (? 1 ♂, 1895), San Pedro (*Thoiré*, 5 ♂, 1 ♀, 1901), Grand Lahou (*Pobeguïn*, 1 ♂,

2 ♀, 1892), Niangori (? 1 ♀, VI-1964), Cercle de Kong (*Rochette*, 1 ♀, 1904), Man (*Pierre*, 2 ♂, 1 ♀, XI-1975, lisière), Danané (*Auberger*, 1 ♂, XI-1975), Yéalé (*Vuattoux*, 3 ♂, 1 ♀, IX-1965), Lamto (*Vuattoux*, 6 ♂, 2 ♀, XII-1967, VII, X et XI-1968, III, IV et X-1972, savane, route en forêt et de nuit à la lumière) (*Pierre*, 12 ♂, 12 ♀, XI-1975, rizière, lisière et savane).

Cette espèce vit en terrain découvert. Elle a été élevée à Lamto sur *Triumfetta rhomboïdea* Jacq. (Tiliacée) (267 chenilles), *Melochia melissifolia* Benth. (Sterculiacée) (24 chenilles) et sur *Waltheria indica* Linné, également une Sterculiacée (47 chenilles). Au total donc 374 imagos ont été obtenus dont 137 *ex ova*, ce qui permet de préciser la durée moyenne de chaque stade larvaire. Une très grande variabilité est observée : 1^{er} stade : 2 à 9 jours ; 2^e st. : 1 à 12 jours ; 3^e st. : 2 à 15 jours ; 4^e st. : 1 à 14 jours ; 5^e st. : 2 à 16 jours ; chrysalide : 4 à 11 jours. Cette variabilité est-elle une caractéristique individuelle ou est-elle due aux conditions d'élevage ? Pour la durée totale de la vie larvaire, les écarts relatifs sont plus faibles : de 16 à 35 jours, soit en moyenne un cycle de 31,3 jours entre l'éclosion de la chenille et l'apparition de l'imago, se décomposant comme suit : 1^{er} stade : 3,5 jours ; 2^e st. : 4,4 jours ; 3^e st. : 4,6 jours ; 4^e st. : 4,6 jours ; 5^e st. : 7,2 jours ; chrysalide : 6 jours ; dans 5 cas, la chenille présente un sixième stade (6,4 jours de moyenne) ce qui ne prolonge guère la durée totale du développement, les autres stades étant alors écourtés : 32 jours au lieu de 31,3.

Pour CLARCK ([*in*] VAN SON, 1963), la vie larvaire se prolonge en moyenne sur 54 jours en 6 stades ou 64 jours en 7 stades, la chrysalide vit de 11 à 19 jours !

18° *Acraea althoffi* Dewitz. — Selon ELTRINGHAM (1912), la sous-espèce *A. a. pseudapaea* serait caractéristique de l'Ouest africain, du Nigéria jusqu'en Ashanti. Un exemplaire femelle du Muséum national d'Histoire naturelle (Paris) provient du Haut-Cavally, Libéria (*Mission franco-libérienne du Lt. Monceau*, 1909). Cette espèce rare doit exister en Côte d'Ivoire. Les premiers états sont inconnus.

19° *Acraea pharsalus* Ward. — Espèce polytypique dont la sous-espèce nominative se trouve de la Sierra Leone jusqu'en Afrique orientale en présentant une réduction de la mélanisation vers l'Est où elle est remplacée par la forme *pharsaloides* fortement orangée.

En Côte d'Ivoire, certains exemplaires sont entièrement noirs à l'aile antérieure sauf dans les internervures 1 b et 2 : Abengourou (*Auberger*, 2 ♂, II et III-1970), Daloa (*Alluau & Chappuis*, 6 ♂, II-1931), Yamoussoukro (*id.*, 8 ♂, 1931), Man (*id.*, 1 ♂, 1931), rivière Sassandra (*Chopard*, 1 ♂, XII-1936), Adiopodoumé (*Griveaud*, 1 ♂, X-1964), Lamto (*Vuattoux*, 1 ♂, V-1968) (*Pierre*, 1 ♂, X-1975), Mont Tonkoui (*Griveaud*, 6 ♂, III-1964) (*Pierre*, 2 ♀, XI-1975), Danané (*Auberger*, 19 ♂, 1 ♀, I-1974, XI et XII-1975, I et II-1976).

Cette espèce semble vivre aux lisières des forêts. R. VUATTOUX l'a élevée sur deux Moracées : *Ficus exasperata* Vahl. (nom vernaculaire baoulé : yenglé ou ayenglé), déjà cité par VAN SOMEREN comme plante-hôte en Afrique orientale, et *Ficus asperifolia* Miq. (nom vernaculaire baoulé : lopo alié) arbuste lianescent des bords du Bandama, cité pour la première fois comme plante nourricière de cette espèce. Cinquante-sept chenilles ont été élevées avec succès, donnant

33 mâles et 24 femelles, mais aucun élevage n'ayant été fait à partir de l'œuf, la durée des stades larvaires ne peut donc être précisée. La chrysalide éclôt au bout de 6 à 11 jours, en moyenne 7,9 jours.

20° *Acraea perenna* Doubleday. — Ainsi qu'il l'a été déjà signalé pour les *Acraea pharsalus*, *zetes*, *egina* et *natalica*, cette espèce présente un éclaircissement de la couleur de fond vers l'Est (forme *thesprio*). En Côte d'Ivoire, l'aile antérieure est très sombre, sauf dans la zone disco-anale : Toumodi (*Alluaud & Chappuis*, 2 ♂, 1931), Man (*id.*, 2 ♂, 1931), Lamto (*Pierre*, 1 ♂, XI-1975, en lisière de forêt de plateau), Mont Tonkoui (*Auberger*, 1 ♀, 1975) (*Pierre*, 1 ♂, XI-1975, sur le cadavre d'un petit Mammifère).

Cette espèce, peu fréquente, semble inféodée aux lisières et aux pistes pénétrant en forêt. Rien n'est connu des premiers états.

21° *Acraea orina* Hewitson. — Espèce distincte de *Acraea orinata* Ch. Oberthür, du Centre africain, *A. orina* est un endémique de l'Ouest africain. Ces deux espèces, qui se différencient surtout par la longueur des traits internervuraux au-dessous de l'aile postérieure, vivent de part et d'autre de la dorsale camerounaise : ce sont donc des espèces vicariantes ou *prospecies* (PIERRE, à paraître). *A. orina* est assez rare, sa femelle, connue seulement de Fernando Po et du Cameroun occidental, reste à découvrir en Côte d'Ivoire : Lamto (*Vuattoux*, 1 ♂, V-1967, savane), Man (*Alluaud & Chappuis*, 3 ♂, 1931). Danané (*Auberger*, 3 ♂, I et V-1976).

Aucune donnée biologique n'est connue pour cette espèce.

22° *Acraea peneleos* Ward. — Représentée dans l'Ouest africain par sa sous-espèce nominative, cette espèce a été capturée en Sierra Leone et en Guinée bien que Fox ne la cite pas du Libéria. Elle est assez fréquente en Côte d'Ivoire : Man (*Pujol*, 1 ♂, IX-1953), Mont Tonkoui (*Auberger*, 1 ♂, XI-1975), Danané (*id.*, 4 ♂, I, IV et V-1976), Grabazouo (*Vuattoux*, 1 ♂, XII-1967), Lamto (*id.*, 1 ♀, VI-1967, savane).

Les premiers états sont inconnus.

23° *Acraea parrhasia* Fabricius. — Espèce endémique de l'Ouest africain, de Gambie jusqu'au Cameroun occidental. Elle a été peu capturée en Côte d'Ivoire : Adiopodoumé (*Piart & Griveaud*, 1 ♀, IX-1963), Danané (*Auberger*, 4 ♂, 1 ♀, XI et XII-1975, II-1976).

Cette espèce a été élevée à Lagos, par LAMBORN (ELTRINGHAM, 1912), mais la plante nourricière n'est pas précisée.

24° *Acraea penelope* Staudinger. — Rare en Afrique de l'Ouest, cette espèce existe au Ghana (*Maessens*, 6 ♂, au Musée royal de l'Afrique centrale, à Tervuren). Sa présence semble plausible en Côte d'Ivoire.

25° *Acraea circeis* Drury. — Espèce occidentale dont l'aréotype se prolonge au Gabon et en Angola, le long de la côte atlantique. Elle a été capturée en Côte d'Ivoire à : Azdgué (*Griveaud*, 3 ♂, IX-1964), Bingerville (*Jacquemin*, 1 ♂, X-1964), Dimbroko (? 1 ♂), Abengourou (*Auberger*, 2 ♂, II-1970), Danané (*id.*, 5 ♂, X-1974, XI-1975, V-1976).

La femelle de cette espèce n'a, jusqu'à présent, jamais été décrite mais il semble que *A. parrhasia* forme ♀ *leona* doit être en fait considérée comme la femelle de *circeis* : Anguédédou (*Piart & Griveaud*, 1 ♀, X-1964), Lamto (*Vuattoux*, 1 ♀, X-1972), Danané (*Auberger*, 1 ♀, VII-1976).

Rien n'est connu des premiers états de cette Acrée dont l'élevage serait particulièrement intéressant pour confirmer l'existence d'un dimorphisme sexuel.

26° *Acraea orestia* Hewitson. — Un seul exemplaire de cette espèce a été capturé en Côte d'Ivoire, à Danané (*Auberger*, 1 ♀, XI-1975). Par ailleurs, ni Fox, au Libéria, ni OWEN, en Sierra Leone, ne signalent cette espèce. Le Musée Royal de l'Afrique centrale, à Tervuren, possède 4 femelles du Ghana (*Maessens*). Au Muséum national d'Histoire naturelle, à Paris, il existe deux exemplaires de Winnebach, Ghana (*Boucard*). Cette espèce est plus fréquente en Afrique centrale, du Nigéria jusqu'au Kenya.

27° *Acraea alciope* Hewitson. — Espèce abondamment représentée en Côte d'Ivoire : Adiopodoumé (*Piart & Griveaud*, 2 ♂, 4 ♀, IX, X et XII-1963), Grand Bassam (? , 9 ♂, 7 ♀, 1895), Kouibly (? , 1 ♂, XII-1938), Grabazouo (*Vuattoux*, 3 ♂, 4 ♀, XII-1967), Lamto (*id.*, 16 ♂, 13 ♀, du III-1967 au II-1972, en forêt galerie) (*Pierre*, 11 ♂, 4 ♀, XI-1975, forêt galerie), Abengourou (*Auberger*, 3 ♂, 1 ♀, II-1970, XII-1971), Danané (*Auberger*, 4 ♂, 4 ♀, XII-1975) (*Pierre*, 5 ♀, XI-1975), Man (1 ♂, *id.*), Mont Tonkoui (1 ♂, 21 ♀, *id.*).

Les femelles d'*Acraea alciope* sont très variables : aux ailes antérieures, la bande discale orangé est très irrégulière, fortement indentée le long des nervures jusqu'à la base (forme ♀ *macarina*), ou bien dessinée et limitée à la zone discale (forme ♀ nominative), ou enfin très réduite, voire absente, la suffusion noire envahit toute l'aile (forme ♀ *fumida*). Un exemplaire femelle présente une bande discale antérieure blanchâtre (forme ♀ *bakosua*). Deux autres exemplaires femelles ont une teinte de fond entièrement blanche.

Cette espèce est caractéristiquement liée à la forêt et à la lisière. Son élevage a été récemment réalisé à Lamto sur *Fleurya aestuans* Gaud. (Urticacée) et une femelle a été observée pondant sur une autre Urticacée (*Pouzolzia* ?). Les résultats n'ont pas encore été analysés.

28° *Acraea jodutta* Fabricius. — Cette espèce se trouve du Sénégal au Nyassaland. Elle habite les biotopes forestiers. En Côte d'Ivoire, toutes les femelles sont de la forme nominative blanche et noire, le mâle, peu variable, est toujours jaune et noir : Adiopodoumé (*Griveaud*, 1 ♂, 1 ♀, IX et XII-1964), Azdguié (*id.*, 1 ♂), Grand Bassam (? , 1 ♀, 1895), Lamto (*Vuattoux*, 4 ♂, 1 ♀, X-1967, XI-1968, IX-1972) (*Pierre*, 4 ♂, 2 ♀, XI-1975), Mont Tonkoui (*Auberger*, 1 ♀, XI-1975), Danané (*id.*), Abengourou (*id.*, II-1970).

29° *Acraea lycoa* Godart. — Espèce polytypique, la sous-espèce nominative habite l'Ouest africain. En Côte d'Ivoire, ce papillon a été abondamment capturé : Adiopodoumé (*Griveaud*, 1 ♂, XI-1963), Nyangori (*id.*, X-1964), Assinie (*Alluaud*, 2 ♀, 1886), Toumodi (*id.*, 1 ♀, 1931), Grabazouo (*Vuattoux*, 1 ♂, 1 ♀, XII-1967), Lamto (*id.*, 6 ♂, 1 ♀, X-1967, XI-1971, XII-1972) (*Pierre*, 2 ♂, 4 ♀, XI-1975), Man (*id.*, 2 ♂, 2 ♀), Mont Tonkoui (*id.*, 2 ♂), Danané (*Auberger*, 2 ♂, 4 ♀, XI-1975), Abengourou (*id.*, 3 ♀, XI-1970).

Cette espèce fréquente essentiellement le biotope forestier. Son élevage a été récemment effectué à Lamto. Des pontes ont été trouvées sur *Aneleima* sp. (Commelinacée) et sur une Urticacée (*Pouzolzia* ?). En élevage, les chenilles mangent également *Fleurya aestuans* Gaud. Les résultats n'ont pas encore été analysés.

ENDÉMISME CHEZ LES *Acraea* DANS L'OUEST AFRICAIN

L'étude des phénomènes d'endémisme pose deux problèmes : 1° définir la limite biogéographique de l'Ouest africain ; 2° déterminer le statut taxonomique de l'entité endémique. Aucune forme de quelque espèce que ce soit d'*Acraea* ne se limite à la zone forestière occidentale, toutes les formes recensées en Côte d'Ivoire se retrouvent au-delà du couloir dahoméen, au moins jusqu'au fleuve Niger, souvent jusqu'à la dorsale camerounaise (Port Victoria, Fernando Po). C'est cette ligne qui sera considérée ici comme la limite biogéographique de l'Ouest africain. Cette zone ainsi définie comprend donc le diverticule occidental de la zone forestière guinéenne centrale. On trouve, en effet, particulièrement au Cameroun occidental et jusqu'au fleuve Niger à l'Ouest, des espèces qui n'appartiennent pas vraiment à la faune occidentale. Vers l'Ouest, le nombre d'espèces d'*Acraea* diminue mais toutes semblent atteindre la Sierra Leone, certaines se retrouvent en Casamance, en Sénégal, ce sont sans doute les mêmes qui atteignent au Nord la Haute-Volta et le Mali. Pour préciser ces différentes limites, des prospections plus nombreuses sont nécessaires.

Parmi les entités taxonomiques endémiques de l'Ouest africain, on compte deux espèces, une espèce vicariante et deux sous-espèces :

- *Acraea camaena*, de la Sierra Leone à Fernando Po ;
- *Acraea parrhasia*, de la Gambie à Fernando Po ;
- *Acraea orina*, de la Sierra Leone à Fernando Po, longtemps confondue avec *A. orinata* du Centre africain. Ces deux espèces sont des *prospecies* ou espèces vicariantes, peu distinctes morphologiquement, presque des *geminispecies* (espèces jumelles vicariantes) (PIERRE, à paraître) ;
- *Acraea abdera eginopsis*, qui présente une zone d'intergradation avec la sous-espèce nominative du Centre africain au niveau de Fernando Po et de la frontière camerouno-nigérienne ;
- *Acraea peneleos peneleos* qui peut présenter avec la sous-espèce *pelagius* le même phénomène d'intergradation. Son étude doit être entreprise.

Deux *Acraea* ont un aréotype occidental plus large que les précédents : ces espèces se retrouvent, au Gabon et au Nord-Ouest de l'Angola, sans vraiment pénétrer le Centre africain. Ce sont les *Acraea circeis* et *neobule seis*.

Mais la plupart des espèces de Côte d'Ivoire ont une aire de répartition qui s'étend beaucoup plus à l'Est, jusqu'en Ouganda ou au-delà du lac Victoria. Ce sont les *Acraea jodutta*, *alciope*, *orestia*, *penelope*, *endoscota*, *encedana*, *acerata*, *althoffi*, ainsi que les sous-espèces *Acraea q. quirina*, *A. r. rogersi*, *A. z. zetes*, *A. c. caecilia*, *A. p. perenna*, *A. natalica pseudogina*, *A. p. pharsalus*, *A. e. egina*, *A. e. eponina*.

Une seule espèce de Côte d'Ivoire se trouve jusqu'en Afrique du Sud et

à Madagascar sans coupe subsppécifique : *Acraea encedon*, qui présente, néanmoins, une grande variation géographique du polymorphisme.

Ces données biogéographiques pourront être légèrement modifiées dans l'avenir à la suite de l'établissement de cartes de répartitions géographiques précises et de la révision systématique de certaines espèces selon les concepts modernes comme cela a déjà été entrepris (PIERRE, 1975, 1976, et autres articles à paraître).

Ainsi, *Acraea bonasia*, dont les relations taxonomiques et géographiques avec *A. alicia* sont mal résolues, et *Acraea lycoa lycoa*, peu distinct et mal séparé géographiquement des autres formes de l'espèce, n'ont pas été mentionnés ci-dessus. Néanmoins, on peut esquisser un tableau de l'importance de la faune et du taux d'endémicité des grandes régions africaines :

	Ouest	Centre	Est	Ethiopie	Angolo-Zambèze	Sud	Madagascar
Nombre d'espèces d' <i>Acraea</i> représentées	29	57	64	29	46	27	16
Nombre d'espèces endémiques	3	16	12	4	20	4	11
Nombre de sous-espèces endémiques	2	6	10	10	3	1	2
% d'endémiques	17 %	38 %	34 %	48 %	50 %	18 %	81 %

Malgré l'inévitable approximation de ces résultats, vu l'état embryonnaire de la révision moderne du genre *Acraea*, ce tableau rend bien compte de la pauvreté et du peu d'originalité de la faune occidentale, données biogéographiques certainement utiles à la compréhension de la faune rhopalocérienne africaine.

Il est regrettable que la Systématique, Science déjà ancienne, soit encore si peu avancée, même pour les Rhopalocères, groupe pourtant très favorisé par rapport à beaucoup d'autres. Tout au long de ce travail, nous avons souligné les insuffisances de matériel, les statuts taxonomiques à revoir, les limites géographiques à préciser, les données éthologiques, écologiques, biologiques qui restent à découvrir. Toutes ces connaissances sont indispensables pour l'établissement d'une *Systématique évolutive* utilisant les concepts taxonomiques modernes qui cernent de plus près les phénomènes de spéciation. L'établissement d'une telle systématique est nécessaire aux autres domaines de la Biologie. Beaucoup de travail reste donc à faire sur le terrain et en laboratoire.

CLÉ DE DÉTERMINATION DES *Acraea* DE L'OUEST AFRICAIN

Sauf indications contraires, les caractères utilisés sont visibles sur la face inférieure des ailes, le plus souvent des ailes postérieures.

A l'aile postérieure, face inférieure :

- Marge noire avec taches claires internervurales voir I
- Pas de marge mais des traits internervuraux marqués voir II
- Ni marge portant des taches claires internervurales ni traits internervuraux marqués voir III

I.

1. La marge noire se prolonge le long de chaque nervure sur au moins 2 mm (fig. 1 à 3) GROUPE 1
 — Si non 2
2. La marge noire est étroite et de largeur égale dans chaque internervure (fig. 4 à 9) GROUPE 2
 — La marge noire est plus large en 3 qu'en 4, ou partout plus large que la demi distance entre l'extrémité de la cellule et le bord externe dans l'intervalle 3 (fig. 10 à 13) GROUPE 3

II.

- Les traits internervuraux atteignent plus des deux tiers de la distance bord externe-extrémité de la cellule dans l'intervalle 2 (fig. 14 et 18) GROUPE 4
 — Traits internervuraux plus courts (fig. 19 à 25) GROUPE 5

III.

- Points noirs submarginaux à l'aile postérieure (fig. 26 et 27) GROUPE 6
 — Pas de points submarginaux GROUPE 7

GROUPE 1.

1. Taches internervurales rouge orange tout contre le bord externe (fig. 1) *A. perenna*
 — Taches internervurales gris verdâtre 2
2. Deux points noirs dans l'intervalle 7 (fig. 2) *A. egina*
 — Trois points noirs en 7 (dont un submarginal) (fig. 3) *A. abdera*

GROUPE 2.

A l'aile antérieure, face inférieure :

1. Taches marginales orange (fig. 4 à 5) 2
 — Points noirs submarginaux en 1, souvent en 2, parfois en 3 (fig. 6 et 7) 3
 — Pas de marge, moitié distale de l'aile antérieure uniforme 4
2. Plage subapicale blanchâtre (fig. 4 et 4 bis) *A. zetes*
 — Plage subapicale transparente (fig. 5 et 5 bis) *A. neobule*
3. Point noir subapical en 3 en position discal, bien aligné avec les points noirs 4-5-6, au-dessus, l'aile antérieure est noir fumé (fig. 6 et 6 bis) *A. natalica*
 — Point noir subapical en 3 en position postdiscal, déplacé vers la marge par rapport aux points noirs 4-5-6, au-dessus, l'aile antérieure est rose saumon (fig. 7 et 7 bis) *A. caecilia*

4. Aile antérieure gris-brun uni, marge postérieure avec de petites taches internervurales gris argenté (fig. 8) *A. camaena*
 — Moitié distale de l'aile antérieure transparente, marge postérieure avec des taches souvent bicolores ; moitié externe blanche, moitié interne rougeâtre (fig. 9) *A. endoscota*

GROUPE 3.

A l'aile antérieure, face inférieure :

1. Pas de taches noires discales en 1 et 2 2
 — Des taches noires discales en 1 et 2 3
2. Marge postérieure large partout, avec de petites taches internervurales orange (fig. 10) *A. acerata*
 — Marge postérieure plus large en 3 qu'en 4, avec des taches larges jaunes en ogive (fig. 11) *A. eponina*
3. Marge postérieure plus large en 3 qu'en 4 (fig. 12) *A. bonasia*
 — Marge postérieure large partout (fig. 13) *A. althoffi*

GROUPE 4.

A l'aile postérieure, face inférieure :

1. Petits points noirs limités à la zone basale (fig. 14) 2
 — Gros points noirs basaux et discaux (fig. 18) 4
2. Aire subapicale-discobasale continue, jaune orangé (fig. 15) *A. alciope* ♂
 — Aire continue mal délimitée, orange ou blanche (fig. 15) .. *A. alciope* ♀
 — Aires subapicale et disco-anale bien séparées (fig. 16) 3
 — Aile antérieure gris-jaune sale, avec des taches claires indistinctes *A. lycoa* ♂
 — Aile antérieure noire, avec 4 taches blanches (2 taches subapicales et 2 disco-anales) (fig. 17) *A. lycoa* ♀
3. Jaune clair *A. jodutta* ♂
 — Blanches *A. jodutta* ♀
4. Aile postérieure transparente sur la moitié costale, jaunâtre sur la moitié anale *A. pentapolis*
 — Ailes postérieures, en dessous, entièrement orange foncé .. *A. vesperalis*

GROUPE 5.

A l'aile antérieure :

1. Présence de taches noires (dans la cellule, en 1, en 2) 2
 — Pas de taches noires, mais les nervures sont soulignées de noir 5
2. Bande de taches claires subapicales bien délimitées (fig. 19) 3
 — Pas de bande subapicale bien délimitée 4
3. Aile antérieure blanche ou brunâtre *A. encedon*
 — Aile antérieure orange vif *A. encedana*

4. A l'aile postérieure, en dessous, de gros points noirs submarginiaux, au moins 1, 2, 3 (fig. 20 et 20 bis) *A. rogersi*
 — A l'aile postérieure, en dessous, les traits internervuraux marginaux ont leur extrémité distale élargie en triangle (fig. 21) *A. pharsalus*
5. Aile antérieure sans plage transparente, le dessous de l'aile est terne, écaillé partout *A. orina*
 — Aile antérieure avec des plages transparentes, du moins avec des plages brillantes non écaillées en dessous de l'aile 6
6. Tous les espaces internervuraux sont transparents, sans écailles, même dans la cellule et à la base 7
 — Espaces internervuraux translucides, le dessus de l'aile antérieure est assez écaillé, parfois même opaque dans la zone basale, taches submarginales orange en 1 et 2 8
7. Aile postérieure jaune avec une large marge *A. circeis* ♂
 — Aile postérieure orange sale, avec la marge floue *A. circeis* ♀
8. Aux ailes postérieures, face inférieure, les traits internervuraux sont en pointe vers le bord externe, qu'ils n'atteignent pas (fig. 22) *A. penelope*
 — Traits nervuraux du dessous des ailes postérieures d'épaisseur constante 9
9. Traits nervuraux deux fois plus longs que la largeur de la marge noire au-dessus de l'aile postérieure 10
 — Traits internervuraux à peine plus longs que la largeur de la marge au-dessus de l'aile postérieure (fig. 25) 11
10. Point en 7 franchement plus basal que celui en 6 (fig. 23) *A. parrhasia* ♀
 — Point en 7 au-dessus de celui en 6 ou très légèrement plus basal (fig. 24) *A. peneleos* ♀
11. A l'aile antérieure, dessous, nervure médiane bordée nettement de jaune *A. parrhasia* ♂
 — A l'aile antérieure, dessous, nervure médiane sans trace de jaune *A. peneleos* ♂

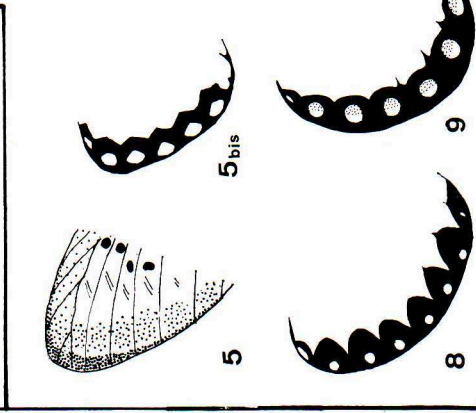
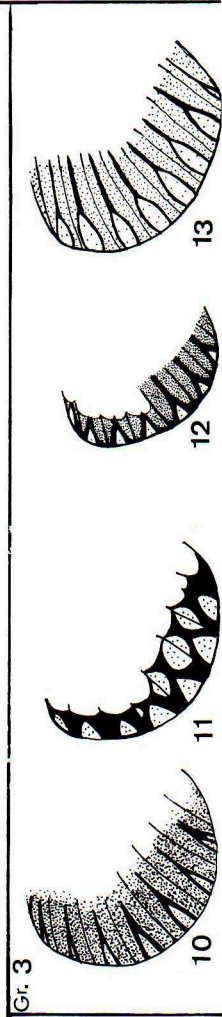
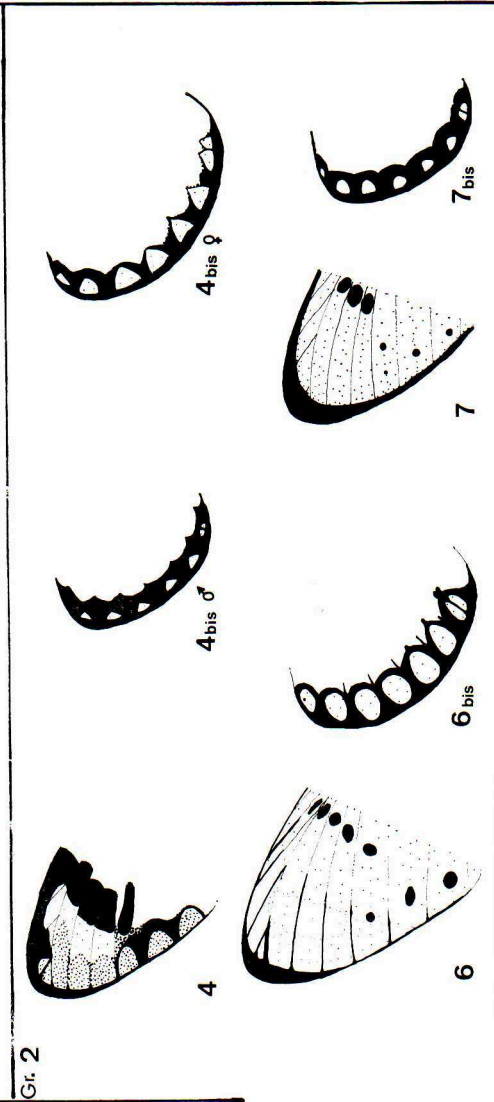
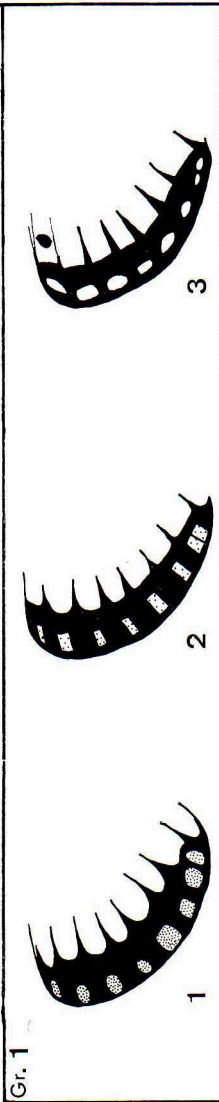
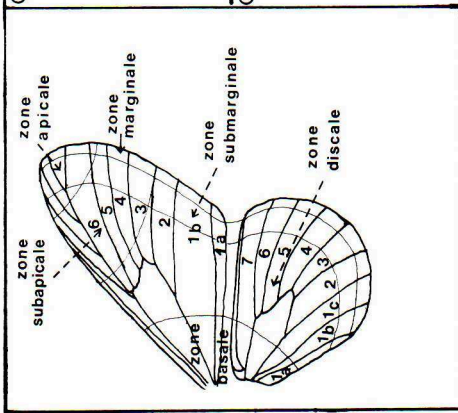
GROUPE 6.

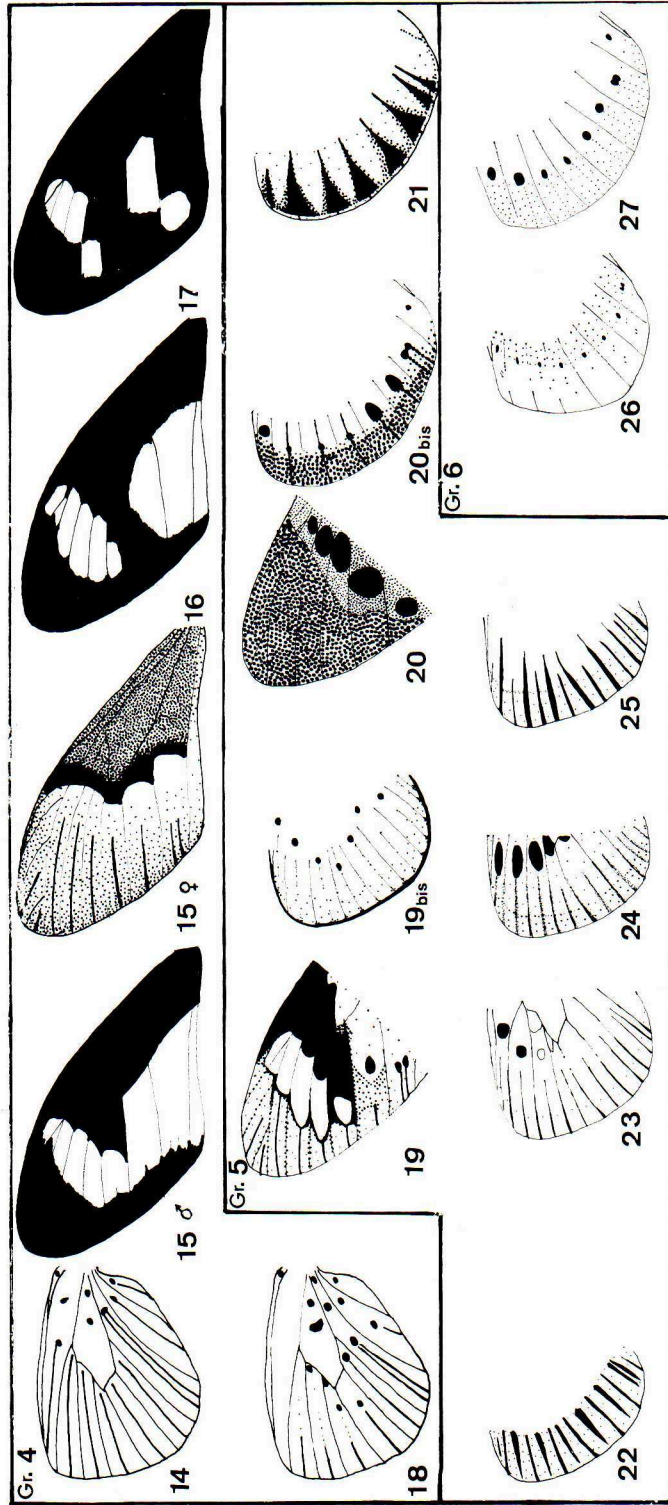
A l'aile postérieure, face inférieure :

- Zone marginale transparente (fig. 26) *A. quirina*
 — Zone marginale noirâtre masquant des traits internervuraux peu marqués (fig. 27) *A. rogersi*

GROUPE 7.

- Longueur alaire antérieure de moins de 25 mm (aile postérieure rose orange) *A. orestia*
 — Longueur alaire antérieure de plus de 25 mm (aile postérieure jaunâtre) *A. pentapolis*





Les *Acraea* de l'Ouest africain :
caractères utilisés dans la clé de détermination pour les différents groupes ou espèces.

BIBLIOGRAPHIE

- CARPENTER (G.D.H.), 1913. — *Pseudacraea eurytus hobleiyi*, Neave, its forms and its models (*Trans. ent. Soc. Lond.*, pp. 646-654).
- ELTRINGHAM (H.), 1912. — A monograph of the genus *Acraea* (*Trans. ent. Soc. Lond.*, pp. 1-374).
- FOX (R.M.), 1965. — Superfamily Nymphaloidea, [in] *The Butterflies of Liberia* (*Mem. Am. Ent. Soc.*, 19, pp. 192-198).
- GUILBOT (R.) & PIERRE (J.) [1978]. — Etude comparative des premiers états des deux espèces jumelles de Lépidoptères Acraeïdes : *Acraea encedon* Linné et *Acraea encedana* Pierre (*Bull. Soc. ent. France*).
- LE DOUX (C.), 1928. — Acraeen-Studien III (*Deuts. ent. Zeitschr.*, 1928, pp. 97-115).
- OWEN (D.F.), 1971. — *Tropical Butterflies* (Clarendon Press, Oxford).
- PIERRE (J.), 1975. — Variation géographique et polymorphisme chez *Acraea pentapolis* Ward, et *Acraea vesperalis* Gr. Smith (*Lambillionea*, LXXV bis, pp. 78-86).
- 1976. — Un nouveau cas d'espèce jumelle chez un papillon mimétique : *Acraea encedon* L. (*C.R. Acad. Sci.*, Paris, 282, D, pp. 731-734).
- [1977]. — Polymorphisme et mimétisme chez deux espèces jumelles, *Acraea encedon* Linné et *Acraea encedana* Pierre (*Ann. Soc. ent. France*, (N.S.) (12) (4) (1976), pp. 621-638).
- Sous presse. — Polytypisme chez *Acraea abdera* Hewitson, espèce distincte de *Acraea cepheus* Linné (*Lambillionea*).
- SOMEREN (V.G.L. VAN) & ROGERS (A.), 1925-1926. — The Butterflies of Kenya and Uganda, 4 parts (*J. East Afr. Nat. Hist. Soc.*, n°s 21, 23, 25, 27).
- SOMEREN (V.G.L. VAN), 1974. — List of foodplants of some East African Rhopalocera (*J. of Lepid. Soc.*, 28 (4), pp. 322-323).
- SON (G. VAN), 1963. — Butterflies of Southern Africa, part III : *Acraeinae* (*Transvaal Mus. Mem.*, N° 14).
- VILLIERS (A.), 1946. — Mission P.L. Dekeyser et A. Villiers en Guinée et Côte d'Ivoire, Insectes (première partie) (*I.F.A.N.*, catalogue V).

(C.N.R.S., R.C.P. 317,
Laboratoire d'Entomologie
du Muséum national d'Histoire naturelle,
45 bis, rue de Buffon, 75005 Paris).

(Laboratoire d'Ecologie
tropicale de Lamto,
B.P. 28, N'Douci,
Côte d'Ivoire).